

Id	Nature	Remarques	Façade	Potentialités	Surface (ha)
1	Dent creuse	-	24,8	1	0,15
2	Jardin	-	24,5	0	0,07
3	Jardin	-	19,9	0	0,06
4	Dent creuse	en herbe / angle / potentielle CU	73,8	2	0,22
5	Terrain non disponible	garage construit	18,2	0	0,05
6	Jardin	-	20,4	0	0,06
7	Accès	-	15,6	0	0,1
8	Dent creuse	-	79,7	4	0,37
9	Terrain non disponible	terrain de sport	77,8	0	0,24
10	Dent creuse	-	56,3	2	0,45
11	Parc remarquable	jardin privé remarquable	57,7	0	0,17
12	Dent creuse	chevaux (commerce)	25,2	1	0,12
13	Jardin	talus	34,3	0	0,07
14	Accès	-	16,8	0	0,05
15	Jardin	cabanons	22,3	0	0,08
17	Coupure urbaine	-	99,5	0	0,86
18	Jardin	-	26,7	0	0,07
19	Construit	en construction	24,2	0	0,09
20	Dent creuse	-	24,4	1	0,13
21	Coupure urbaine	-	98,7	0	1,17
22	Dent creuse	-	14,4	1	0,08

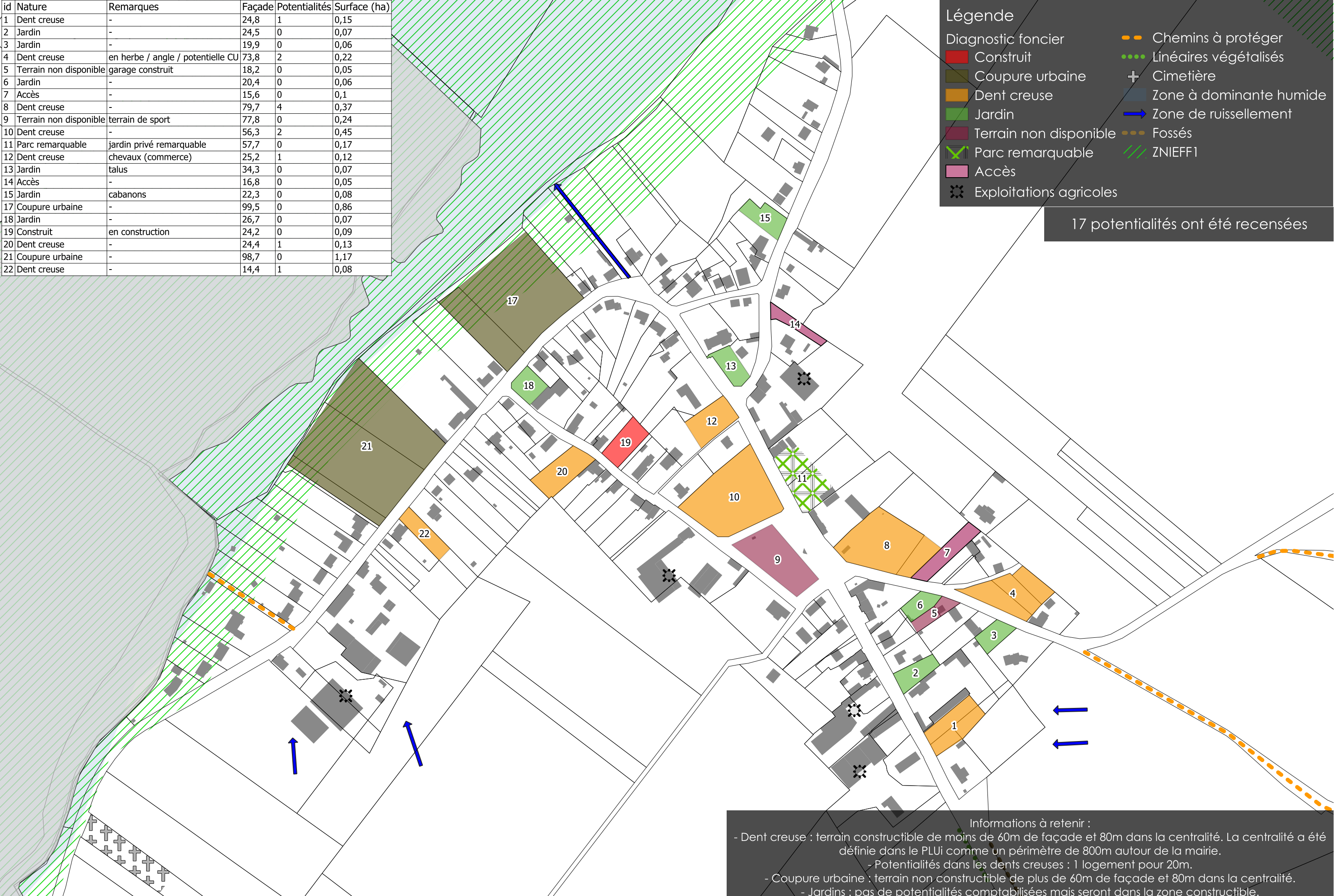
Légende

Diagnostic foncier

- Construit
- Coupure urbaine
- Dent creuse
- Jardin
- Terrain non disponible
- Parc remarquable
- Accès
- Exploitations agricoles

- Chemins à protéger
- Linéaires végétalisés
- Cimetière
- Zone à dominante humide
- Zone de ruissellement
- Fossés
- ZNIEFF1

17 potentialités ont été recensées



Informations à retenir :

- Dent creuse : terrain constructible de moins de 60m de façade et 80m dans la centralité. La centralité a été définie dans le PLUi comme un périmètre de 800m autour de la mairie.
- Potentialités dans les dents creuses : 1 logement pour 20m.
- Coupure urbaine : terrain non constructible de plus de 60m de façade et 80m dans la centralité.
- Jardins : pas de potentialités comptabilisées mais seront dans la zone constructible.

Légende

- Diagnostic foncier**
- Construit
 - Coupure urbaine
 - Dent creuse
 - Jardin
 - Terrain non disponible
 - ✓ Parc remarquable
 - Accès
 - ✖ Exploitations agricoles
 - Chemins à protéger
 - Linéaires végétalisés
 - + Cimetière
 - Zone à dominante humide
 - Zone de ruissellement
 - - - Fossés
 - /// ZNIEFF1

id	Nature	Remarques	Façade	Potentialités	Surface (ha)
24	Projet	2 bungalow réalisés	0	0	0,24
25	Parc remarquable	Parc du château	77,5	0	0,57
26	Jardin	-	14,3	0	0,04
27	Friche bâtie	ancien château d'eau	53,9	1	0,15
28	Dent creuse	-	23,1	1	0,04
29	Dent creuse	-	56,0	2	0,27

17 potentialités ont été recensées



Informations à retenir :

- Dent creuse : terrain constructible de moins de 60m de façade et 80m dans la centralité. La centralité a été définie dans le PLUi comme un périmètre de 800m autour de la mairie.
- Potentialités dans les dents creuses : 1 logement pour 20m.
- Coupure urbaine : terrain non constructible de plus de 60m de façade et 80m dans la centralité.
- Jardins : pas de potentialités comptabilisées mais seront dans la zone constructible.